



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 99146

Texte de la question

M. Arnaud Richard attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la mise en place d'une mission confiée au Parquet général de Paris et à la Préfecture de police concernant les procédures et les interventions qui en résultent dans les situations d'accident grave de voyageur du rail. En 2012, paraissait le rapport de la commission d'enquête relative aux modalités, au financement et à l'impact sur l'environnement du projet de rénovation du réseau express régional d'Île-de-France conduit par M. Daniel Goldberg et M. Pierre Morange. À l'époque, cette mission à laquelle participait M. Arnaud Richard, a formalisé 30 propositions visant à placer l'usager au centre du système ferroviaire. En conséquence, il lui demande ce qu'il en est de la proposition numéro 14 : « confier au Parquet général de Paris et à la Préfecture de police une mission concernant les procédures et les interventions qui en résultent dans les situations d'accident grave de voyageur afin d'éviter que ces événements dramatiques n'affectent trop longtemps le réseau. Cette mission devra débuter au cours du premier semestre 2012 ».

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Richard](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99146

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8319

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)